



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2018 - 19 du 27 mars 2018**

**OBJET - SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES**

*Rapporteur : M. Jean-Louis CHEVALIER*

Le 27 mars 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 mars 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

**Sont présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Ont donné pouvoir :**

- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
- M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD
- M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE
- M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD
- Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO,

Madame VALDENNAIRE quitte la salle du Conseil lors de la discussion et du vote de la présente délibération.

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par l'association **Cello au Sommet**,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association est l'organisation de stages et de concerts de violoncelle,  
**Considérant** le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais par l'association **Cello au Sommet**,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association **Festival Messiaen**,  
**Considérant** l'organisation de la 21<sup>ème</sup> édition du Festival Messiaen 2018 et le partenariat engagé par l'association avec le Conservatoire du Briançonnais et avec le théâtre du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'association **Les Offenbachiades du sud**,  
**Considérant** le partenariat (ateliers-conférences) engagé par l'association avec le Conservatoire du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Les Décâblés**,  
**Considérant** l'organisation de l'édition 2018 de l'Altitude Jazz Festival dans diverses communes du territoire et le partenariat engagé avec le Conservatoire et le théâtre du Briançonnais dans ce cadre,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par **l'Université du Temps Libre** du Grand Briançonnais,

**Considérant** que l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais dispense des cours de qualité sur l'ensemble du territoire du Briançonnais et tout particulièrement dans le domaine de l'Enseignement Artistique, dans le domaine de l'informatique par l'enseignement des nouvelles technologies, ainsi que dans le domaine de l'environnement montagnard,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 903 € formulée par **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais**,

**Considérant** que l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais participe à la dynamique de celui-ci,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **l'Echo de la Guisane**,

**Considérant** que l'Echo de la Guisane contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur l'ensemble du territoire,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **Choralp**,

**Considérant** que Choralp contribue à l'enseignement du chant choral et organise en juillet 2018 les Rencontres chorales internationales en Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par les **Rencontres de la Haute Romanche**,

**Considérant** que le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association **Au-dessus de la Plaine**,

**Considérant** qu'Au-dessus de la Plaine contribue au développement de l'enseignement artistique par le biais de créations théâtrales en lien avec l'enseignement d'art dramatique du Conservatoire,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 4 000 € formulée par l'association **La Collégiale-Tricentenaire**,

**Considérant** que les manifestations organisées dans ce cadre, en partenariat avec le Conservatoire du Briançonnais, contribuent à la diffusion des enseignements musique, danse et théâtre de celui-ci,

**Vu** les avis de la Commission « Culture et Patrimoine » en dates du 7 décembre 2017 et du 8 février 2018 et du Bureau en date du 5 mars 2018,

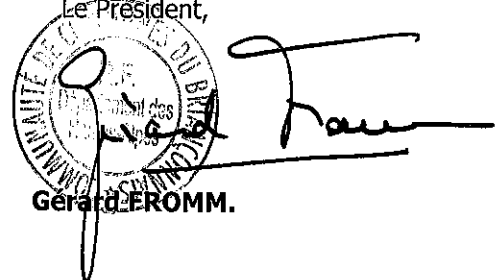
**Le Conseil Communautaire à la majorité** (1 voix contre : Eric PEYTHIEU)

- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Cello au Sommet**,
- Approuve le versement d'une subvention de **9 000 €** en direction de l'association **Festival Messiaen**,
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Offenbachiades du sud**,
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Décâblés**,
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais**,

- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **L'Echo de la Guisane,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **Choralp,**
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction des **Rencontres de la Haute Romanche,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **Au-Dessus de la plaine,**
- Approuve le versement d'une subvention de **3 000 €** en direction de l'association **La Collégiale-Tricentenaire,**
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2018 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



Gérard FROMM.

Date affichage : **30 MARS 2018**